Sud Solidaires
orange
Paris, 4 septembre 2014

«Prime Service Actif» la pression sur Orange porte ses fruits

Une campagne pour obtenir la prime service actif

Un collègue de la DOSE soutenu par Sud avait eu recours à la CAP pour obtenir le bénéfice de la prime service actif. Sud a lancé une campagne pour encourager toutes les bénéficiaires potentiel-les à réclamer le bénéfice de cette mesure restée trop confidentielle. Depuis, d'autres organisations syndicales ont relayé cette campagne.

Pour l'égalité des droits

Les RH, pourtant pressées de faire sortir le plus grand nombre de salarié-es des effectifs d'Orange, n'ont pas satisfait les attentes des collègues concerné-es. Certain-es, notamment celles et ceux qui partaient en TPS, ont essuyé un refus brutal, d'autres ont vu une majoration importante de la prime de 0 à 24 mois...
Les retraité-es du «service actif» sont pour la majorité d'entre eux, celles et ceux qui bénéficieront d'une pension moindre et il est juste que cela soit compensé.

Une revendication enfin entendue ...

Le flot des réclamations et l'afflux de demandes de convocation des CAP ont porté leurs fruits.

La direction vient de nous informer ce 4 septembre qu'elle étendait les droits à prime à tou-tes les salarié-es «service actif» et «non cadres» qui entraient en TPS selon le barême que nous revendiquions :

24 mois du SGB, au moment de l'entrée en TPS, la 1ère année de l'ouverture des droits à la retraite «service actif» ;
21 mois de SGB, au moment de l'entrée en TPS, la 2ème année;
18 mois de SGB, au moment de l'entrée en TPS, la 3ème année;
15 mois de SGB, au moment de l'entrée en TPS, la 4ème année;
12 mois de SGB, au moment de l'entrée en TPS, la 5ème année;

Tou-tes les futur-es candidat-es au départ comme celles et ceux qui ne sont pas encore en retraite sont concernée-es. Leur situation sera observée au 1er septembre 2014 et, si nécessaire, un complément de prime leur sera attribué pour respecter ce barême .

C'est une satisfaction pour celles et ceux qui partent. Nous continuerons à revendiquer leur remplacement pour défendre la qualité des conditions de travail de celles et ceux qui restent !

25-27 rue des Envierges 75020 Paris **www.sudptt.org** sudptt@sudptt.fr 01 44 62 12 00
Fédération des activités postales et de télécommunications